Mise en lumière de la place des aides et des soins ambulatoires dans la gestion de l'épidémie COVID19

Rapport de l'enquête territoriale







En France, dès le démarrage de l'épidémie de COVID-19, les directives du gouvernement pour la gestion de cette situation exceptionnelle et les moyens mis en œuvre ont été immédiatement centrés sur l'hôpital.

Ainsi, nombre de protocoles de prise en charge, de mises en application de suivi, sont restés des outils élaborés par des équipes hospitalières.

Ces derniers ont donc dû être extrapolés pour être adaptés au secteur ambulatoire.

Force est de constater que les aidants et soignants de ville, institutionnels et libéraux, ont été considérés comme des supplétifs dont le rôle aurait été de soulager les hospitaliers.

Se faisant, leur rôle capital pour garantir la stabilité du système de Santé au sens global (organique, psychique, social) a été largement sous-estimé, de même que leurs capacités d'innovation et d'adaptation.

Pourtant, la forte réactivité et réorganisation des professionnels libéraux, ainsi que des structures institutionnelles de proximité, a permis l'adaptabilité nécessaire pour assurer la continuité des soins chroniques, tout en créant des pratiques nouvelles, permettant d'assurer la prise en charge de la grande majorité des patients atteints de COVID (ceux ne nécessitant pas d'hospitalisation).

Cette **réactivité** et cette **adaptabilité** ont, elles aussi, eu un impact sur les **maintiens au domicile**, sur **les prises en charge des répercussions psychiques sévères** venant créer des besoins nouveaux en santé mentale et déstabiliser des situations organiques fragiles.

La présence constante **des aidants et des soignants sur le terrain** a aussi permis le maintien et le renforcement d'un **lien de proximité** avec les citoyens constituant autant de **mesures concrètes**, **réelles**, directement **opérationnelles**, **pertinentes**, **stabilisantes** pour le système de santé, mais pourtant, **peu visibles**.

Aussi, la CPTS Nord-Essonne Hygie, dans la suite de ses premières actions de création de lien interprofessionnel, a souhaité pouvoir dresser un état des lieux de ces mesures, pour les faire apparaître au grand jour.

En favoriser ainsi la **visibilité** par l'ensemble des acteurs, et aussi, **l'accompagnement** par les organismes de tutelle.

En effet, pour favoriser la **pérennisation** et la **sécurisation** de ces **coopérations nouvelles**, sans que celles-ci ne se fassent **au détriment de la Santé des aidants et soignants** *(épuisement par surinvestissement)*, des négociations de mise à disposition de tous les **moyens nécessaires** restent **primordiales**.

Les éléments recueillis dans cette enquête contribuent ainsi à objectiver les possibilités de la ville afin qu'elles soient prises en compte à égale importance avec celles de l'hôpital dans le but de garantir des parcours sans rupture.





Les résultats du volet sanitaire en un coup d'œil

Les répondants du champ sanitaire :

- 10 disciplines différentes ;
- Majoritairement des médecins généralistes, des infirmiers libéraux, des kinésithérapeutes, des pharmaciens;
- Exerçant sur 5 des 6 communes du territoire.

Activité pendant la crise :

- 80 % ont poursuivi leur activité ;
- Pour la moitié cette activité est jugée équivalente ou supérieure à l'activité habituelle.

Concernant le suivi et la prise en charge des maladies chroniques :

- En majorité, maintien des rendez-vous avec conversion en téléconsultation/télésuivi;
- En majorité volontaires pour la prise en charge de nouveaux patients.

Concernant les activités de prévention, dépistages :

- En majorité, maintien des rendez-vous avec une conversion en téléconsultation/télésuivi ou un report sans annulation ;
- En majorité volontaires pour la prise en charge de nouveaux patients.

Concernant les soins non programmés (urgences COVID et non COVID) :

- En très grande majorité, volontaires pour la prise en charge de nouveaux patients ;
- En majorité maintien des rendez-vous que ce soit en présentiel, en visite à domicile ou en téléconsultation/télésoin;
- Prédominance de téléconsultation/télésuivi pour les COVID+, Prédominance de présentiel pour les COVID-

Concernant les **adaptations et/ou changements** de pratiques vécues et/ou mises en place pour faire face à la crise sanitaire :

- Mesures les plus fréquentes : équipement, échanges interprofessionnels, temps de formation, réorganisation des pratiques ;
- Mesures les moins fréquentes : soin pour soi, plateformes numériques de suivi, recrutement.

Principaux freins rencontrés :

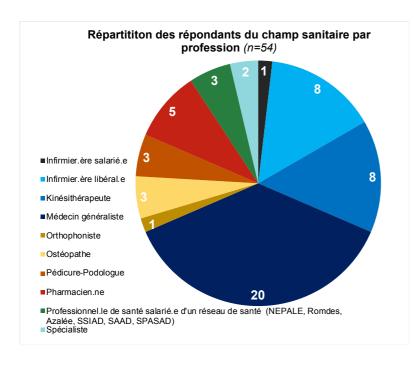
- Manque de matériel ;
- Difficulté de conjuguer gestes barrières/consignes sanitaires et pratique professionnelle ;
- Injonctions contradictoires des tutelles et évolutions rapides des recommandations ;
- Solitude et stress professionnel.

Principaux leviers rencontrés :

- Solidarité ;
- Échanges interprofessionnels au travers du groupe WhatsApp CPTS Nord-Essonne;
- Disposer d'informations utiles à la coordination des parcours (au travers du groupe WhatsApp de la CPTS);
- Travail en équipe.



1. Présentation de l'échantillon de répondants à l'enquête (volet sanitaire)



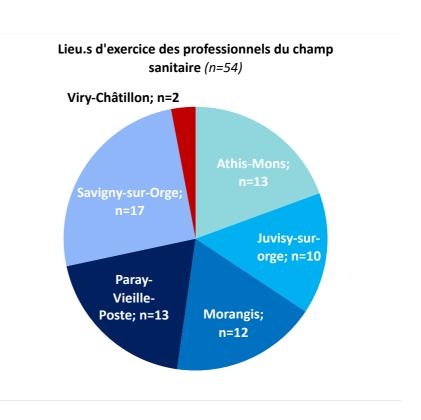
Parmi les professionnels du champ sanitaire ayant répondu à l'enquête (n=54) :

- Près de 2 professionnels sur 5 (37 %) sont médecins généralistes ;
- Près de 15 % sont infirmiers libéraux et 15% kinésithérapeutes;
- Les ostéopathes, pédicurepodologues et professionnel de santé salarié d'un réseau de santé représentent chacun 5,5 %;
- 9 % sont pharmaciens;
- 4 % sont spécialistes ;
- Les orthophonistes et les infirmiers salariés représentent chacun 2 %

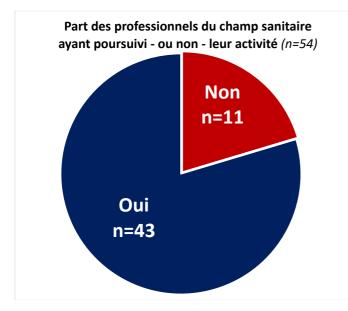
Les répondants (n=54) sont :

- 31,4 % à exercer sur la commune de Savigny-sur-Orge ;
- 24 % à exercer sur les communes d'Athis-Mons et de Paray-Vieille-Poste;
- 22 % à exercer sur la commune de Morangis;
- 18,5 % à exercer sur la commune de Juvisy-sur-Orge.

À noter : la commune de Viry-Châtillon est sous-représentée, car seuls 4 % des professionnels y exerçant ont répondu à l'enquête.





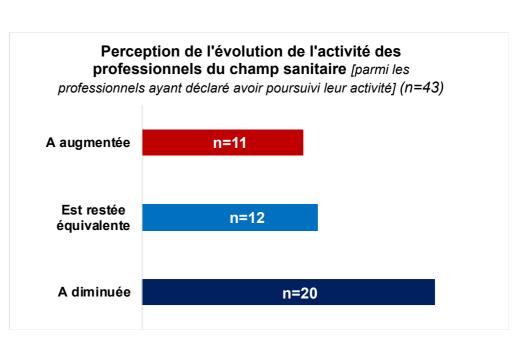


Parmi les répondants du champ sanitaire (n=54), près de **80** % (n=43) ont déclaré avoir **poursuivi leur activité**.

Un professionnel sur 5 (20 %) a donc interrompu son activité pendant la première phase de la crise sanitaire (du 17 mars 2020 au 11 mai 2020). Les deux principaux motifs expliquant cette interruption sont :

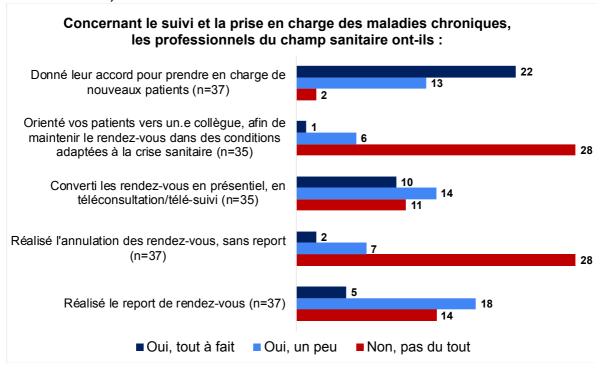
- Une recommandation de l'ordre ou du syndicat professionnel pour plus de la moitié d'entre eux (soit 6 professionnels);
- Des conditions d'accueil non adaptées aux recommandations du gouvernement pour 2 professionnels.

Les professionnels ayant poursuivis leur activité (n=43) sont près de la moitié (47 %) à déclarer une diminution de leur activité quand l'autre moitié (53 %) déclare que leur activité est restée équivalente voire, a augmentée.

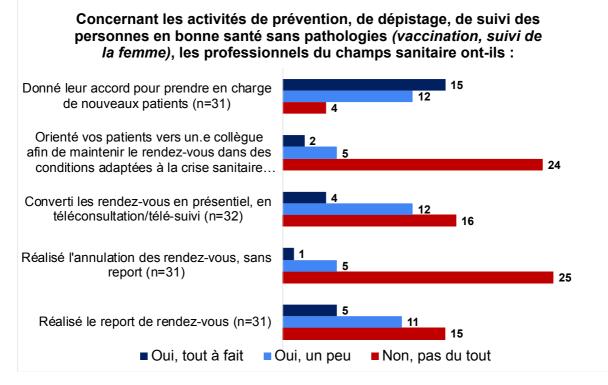




2. Concernant le suivi et la prise en charge des maladies chroniques (volet sanitaire)

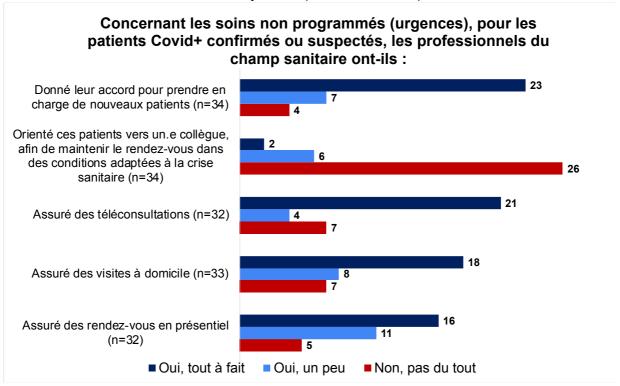


3. Concernant les activités de prévention, de dépistage, de suivi des personnes en bonne santé sans pathologies (vaccination, suivi de la femme) (volet sanitaire)

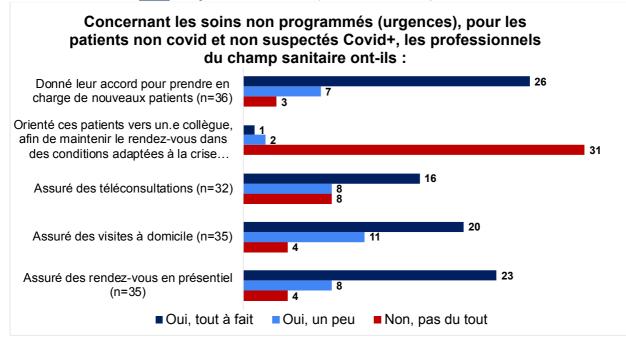




4. Concernant les soins non programmés (urgences), pour les patients COVID+ confirmés ou suspectés (volet sanitaire)



5. Concernant les soins non programmés (urgences), pour les patients non COVID et non suspectés COVID+ (volet sanitaire)





6. Les adaptations et/ou changements de pratiques vécues et/ou mises en place par les professionnels du champ sanitaire pour faire face à la crise sanitaire





7. Les freins et leviers rencontrés par les professionnels du champ sanitaire concernant les adaptations mises en œuvre dans leur pratique









Les résultats du volet psychique en un coup d'œil

Les répondants du champ psychique :

- 5 disciplines différentes ;
- Exerçant sur les six communes du Territoire.

Activité pendant la crise :

- 100 % ont poursuivi leur activité ;
- Pour la moitié cette activité est jugée équivalente ou supérieure à l'activité habituelle.

Concernant le suivi et la prise en charge des maladies chroniques :

- En majorité, maintien des rendez-vous avec conversion en téléconsultation/télésuivi ou report sans annulation ou orientation vers un collègue ;
- En majorité volontaires pour la prise en charge de nouveaux patients.

Concernant les soins non-programmés :

- En majorité, maintien des rendez-vous avec conversion en téléconsultation/télésuivi ou présentiel ou orientation vers un collègue;
- En majorité volontaires pour la prise en charge de nouveaux patients.

Concernant les **adaptations et/ou changements** de pratiques vécues et/ou mises en place pour faire face à la crise sanitaire :

- Mesures les plus fréquentes : échanges interprofessionnels, téléconsultation/télésuivi, prévention des ruptures de parcours (appels patients fragiles);
- Mesures les moins fréquentes : soin pour soi, plateformes numériques de coordination.

Principaux freins rencontrés :

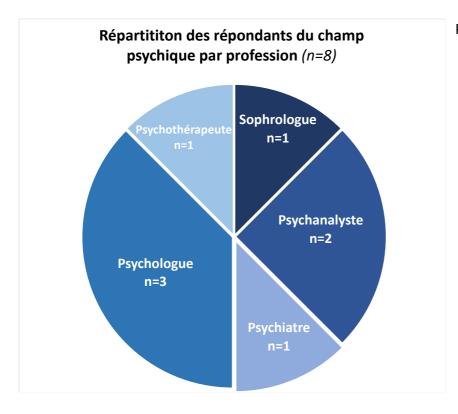
- Téléconsultation/télésuivi inadapté.e au suivi des pathologies psychiques;
- Absence de recommandations spécifiques de crise au champ de la santé mentale ;
- Besoin accru de prises en charge psychiques ;
- Difficulté de conjuguer gestes barrières/consignes sanitaires et pratique professionnelle

Principaux leviers rencontrés :

- Collaboration et entraide pluri-professionnelle ;
- Travail en équipe ;
- Solidarité;
- Protocoles pluri professionnels.



1. Présentation de l'échantillon de répondants à l'enquête (volet psychique)

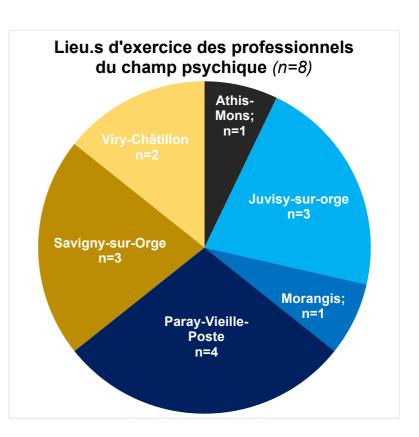


Parmi les professionnels du champ psychique ayant répondu à l'enquête (n=8):

- 3 sont psychologues cliniciens;
- 2 sont psychanalystes;
- 1 est psychiatre;
- 1 est sophrologue;
- 1 est psychothérapeute.

Les professionnels du champ psychique (n=8) sont :

- 4 à exercer sur la commune de Paray-Vieille-Poste ;
- 3 à exercer sur les communes de Juvisy-sur-Orge et de Savigny-sur-Orge;
- 2 à exercer sur la commune de Viry-Châtillon;
- 1 à exercer sur la commune d'Athis-Mons et de Morangis.

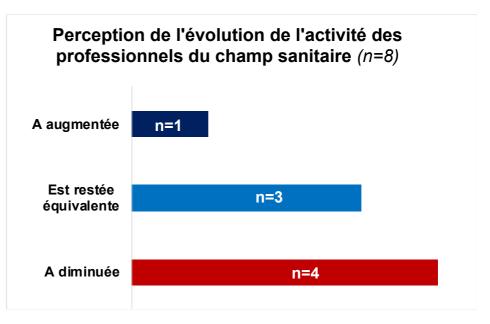






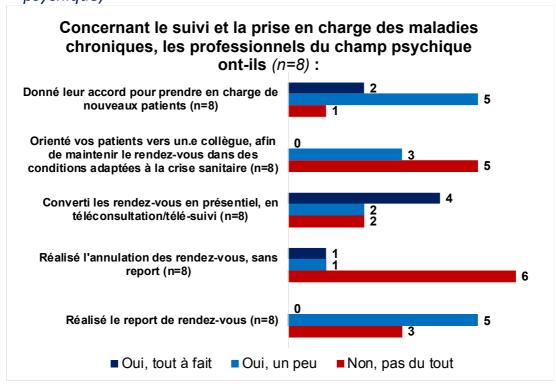
Parmi les répondants du champ psychique (n=8), 100 % ont déclaré avoir poursuivi leur activité.

Les professionnels ayant poursuivis leur activité (n=8) sont la moitié (47 %) à déclarer une diminution de leur activité quand l'autre moitié déclare que leur activité est restée équivalente voire, a augmentée.

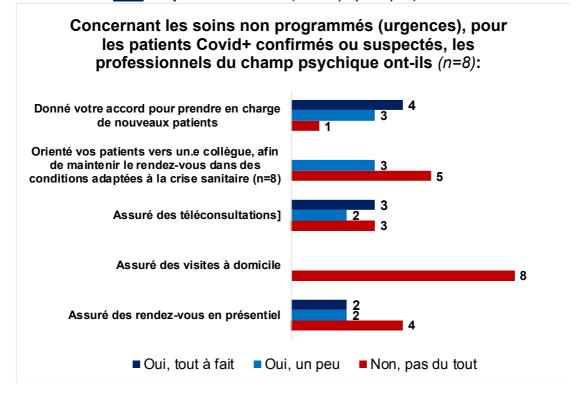




2. Concernant le suivi et la prise en charge des maladies chroniques (volet psychique)



3. Concernant les soins non programmés (urgences), pour les patients non COVID et non suspectés COVID+ (volet psychique)





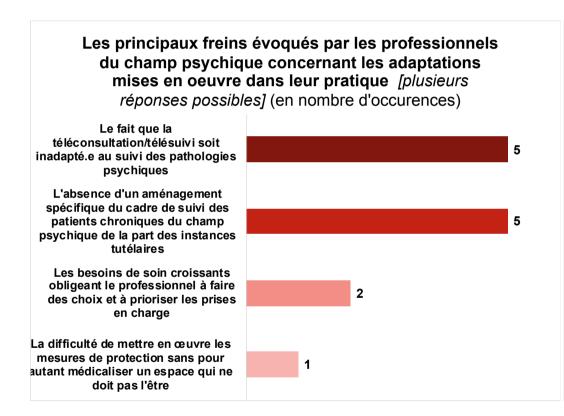
4. Les adaptations et/ou changements de pratiques vécues et/ou mises en place par les professionnels du champ psychique pour faire face à la crise sanitaire

Les principales adaptations et/ou changements de pratiques vécues ou mises en places par les professionnels du champ psychique pour faire face à la crise [plusieurs réponses possibles] (n=8)





5. Les freins et leviers rencontrés par les professionnels du champ psychique concernant les adaptations mises en œuvre dans leur pratique









Les résultats du volet social en un coup d'œil

Les répondants du champ social :

- 20 répondants ;
- 8 structures représentées ;
- Exerçants sur les 6 communes du territoire.

Activité pendant la crise :

- 100 % ont poursuivi leur activité mais 85 % n'ont pas pu poursuivre leurs activités habituelles;
- Pour la moitié, cette activité est jugée équivalente ou supérieure à l'activité habituelle.

<u>Concernant les adaptations et/ou changements</u> de pratiques vécues et/ou mises en place pour faire face à la crise sanitaire :

- Mesures les <u>plus</u> fréquentes : déploiement du télétravail, accroissement des échanges interprofessionnels, mise en place de procédures de prévention, élargissement de l'offre d'aide à de nouveaux usagers ;
- Mesures les <u>moins</u> fréquentes : recrutement de salariés, coopérations nouvelles, réorganisation des plannings.

Principaux freins rencontrés :

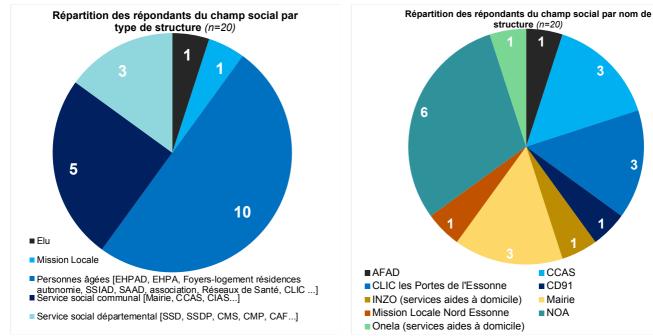
- Organisation du télétravail;
- Manque de contact direct avec les usagers ;
- Manque de matériel de protection.

Principaux leviers rencontrés :

- Travail en équipe ;
- Soutien et solidarité;
- Les échanges interprofessionnels ;
- Disposer d'informations utiles à la coordination.



1. Présentation de l'échantillon de répondants à l'enquête (volet social)

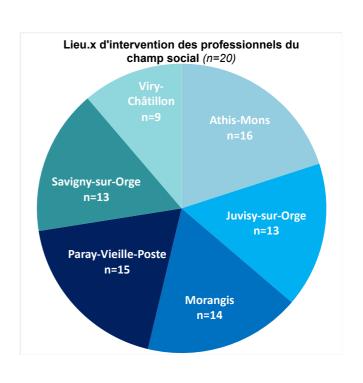


Parmi les professionnels du **champ social** ayant répondu à l'enquête (n=20):

- La moitié sont des professionnels de structures ayant pour public cible **les personnes âgées** (EHPAD, EHPA, Foyers-logement résidences autonomie, SSIAD, SAAD, association, Réseaux de Santé, CLIC ...);
- Un quart sont des professionnels de services sociaux communaux (Mairie, CCAS, CIAS...);
- 15 % sont des professionnels de services sociaux départementaux (SSD, SSDP, CMS, CMP, CAF...).

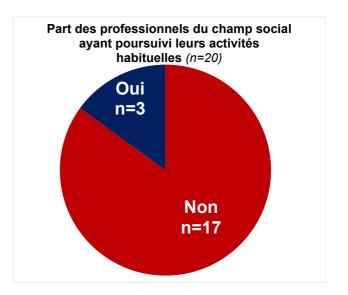
Les structures représentées par les répondants (n=20) agissent de façon homogène sur le territoire :

- 4 répondants sur 5 agissent à Athis-Mons ;
- Près de 3 répondants sur 4 agissent à Morangis ou Paray-Vieille-Poste;
- Près de 2 répondants sur 3 agissent à Savigny-sur-Orge ou à Juvisy-sur-Orge;
- Près de 2 répondants sur 5 agissent à Viry-Châtillon.



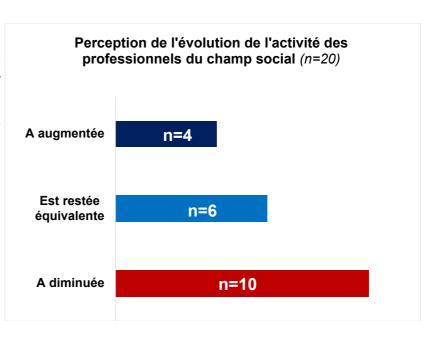






Parmi les répondants du champ social (n=20), 100 % ont déclaré que leur structure a poursuivi son activité, mais 85% estiment ne pas avoir pu poursuivre leurs activités habituelles.

Les professionnels du champ social sont la moitié à déclarer une diminution de leur activité, quand l'autre moitié déclare que cette dernière est restée équivalente voire, a augmentée.





CPTS Nord-Essonne Hygie

2. Les adaptations et/ou changements de pratiques vécues et/ou mises en place par les professionnels du champ social pour faire face à la crise sanitaire





3. Les freins et leviers rencontrés par les professionnels du champ social concernant les adaptations mises en œuvre dans leur pratique



